

Séance du 27 octobre 2008

Le vingt-sept octobre deux mille huit, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly dûment convoqués par Mme le Maire se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 17 octobre 2008

Date d'affichage : 04 novembre 2008

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Mme LEDOUX, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Achat de porte & fenêtres pour les logements communaux

La commission des achats s'est réunie le vendredi 24 octobre 2008 au sujet du changement d'une porte et des fenêtres pour les logements de Mme Cazin et de Mr Goulois.

Trois entreprises ont été contactées pour ces investissements : Sté Lerachinel de St Martin de Bonfossé, Sté Lecardonnel de Carantilly et Techni Ferm de Coutances.

Logements communaux (reçu le 31/10/2008)

Après étude de devis, le Conseil Municipal retient les propositions de :

- L'entreprise LECARDONNEL Jacques de Carantilly pour le remplacement de la porte d'entrée du logement 7, les Ecoles (porte aluminium SCHUCCO blanc avec vitrage STADIP), pour un montant HT de 1 830.00 € ;

- L'entreprise LE RACHINEL Alain de St Martin de Bonfossé pour le remplacement de 3 fenêtres au logement de la poste (avec 1 côté oscillo battant et volet roulant intégré), pour un montant HT de 3 009.88 €.

Le Conseil autorise de plus le virement de crédits suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21318-121 : La Gare (achat)	5 110.00 €	
D 2313-136 : Logement La Poste		3 177.00 €
D 2313-137 : Logement 7 Les Ecoles		1 933.00 €

II. Journée de solidarité

Trois possibilités nous sont proposées pour l'organisation de la journée solidarité :

- Travailler le jour de la Pentecôte
- Travailler un autre jour en compensation, au choix des salariés
- Travailler sous une forme découpée de la journée en plusieurs séances de quelques minutes.

Auparavant, la commune offrait la journée aux salariés. Le CM souhaite continuer dans ce sens.

Mme le Maire a rencontré Mme RASSE qui lui a suggéré de faire un courrier demandant l'avis de la commission paritaire sur la modalité que le CM envisage.

III. Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe et d'un poste d'adjoint administratif principal territorial de 2^{ème} classe

Ces deux créations de poste concernent M. Michel HENRY (embauché le 1^{er} février 1995) et Mme Myriam LEBEHOT (embauchée le 1^{er} mars 1996).

- M. Michel HENRY est promouvable agent technique 1^{ère} classe suite à l'obtention de son examen professionnel.

Création d'un poste de la filière technique (reçu le 31/10/2008)

Madame HENRY s'étant retirée des débats,

Monsieur BOURGE, adjoint, informe le Conseil Municipal que pour des raisons de service, il serait bon de créer un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer ce poste à compter du 1^{er} février 2009, avec une durée hebdomadaire de travail de 35 h (temps complet).

- Mme Myriam LEBEHOT a eu son concours en 2001. A sa demande le CM étudie la possibilité de la promouvoir.

M. BOURGE (responsable du personnel) donne un avis défavorable à cette demande et souhaite que Mme LEBEHOT s'engage à faire les formations informatique et archivage en particulier dont elle a besoin, afin de prétendre au poste demandé.

Résultats du vote à bulletin secret du CM concernant cette promotion : 8 voix « contre », 6 voix « pour » et 1 vote blanc.

Cette demande sera réétudiée dès que les formations seront faites.

IV. Créances irrécouvrables : admission en non-valeur (reçu le 31/10/2008)

Mme le Maire présente un état de taxes et produits irrécouvrables concernant Melle DECATHAUGRUE Sophie. Cette personne avait loué la cantine et la salle de réunion en 2007 (montant 150 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'admission en non-valeur de la somme de 150.00 € et autorise Mme le Maire à mandater cette somme au compte budgétaire 654 du budget communal. Pour ce faire, le Conseil Municipal autorise de plus le virement de crédits suivant :

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
	ouverts	ouverts
D 61522 : Entretien de bâtiments	150.00 €	
D 654 : Pertes sur créances irrécouvrables		150.00 €

V. Inscription aux groupes de travail thématiques du rapprochement éventuel des communautés de communes

Petit rappel : La communauté d'agglomération c'est le projet de rassemblement de trois communautés de communes Marigny, Torigni et Saint-Lô.

Un comité de suivi a été mis en place et a décidé d'élargir les discussions à l'ensemble des conseils municipaux. Ils attendent un maximum de personnes ; une feuille d'inscription a été donnée à chaque conseiller municipal :

- 1^{er} atelier à Marigny le 17 novembre 2008 à 20h30 : environnement et développement durable ;
- 2^{ème} atelier à Saint-Lô le 19 novembre 2008 à 20h30 : développement économique, aménagement de l'espace et tourisme ;
- 3^{ème} atelier à Torigni le 3 décembre 2008 à 20h30 : services à la population ;

- 4^{ème} atelier à Saint-Lô le 5 décembre 2008 à 20h30 : assistance et conseil aux communes.

VI. Questions diverses

- ACLAM : réunion du 23 septembre 2008 au sujet de la journée des associations. 26 associations ont répondu présentes. Il a été décidé de renouveler l'opération l'an prochain mais dans une salle et non plus sous des tentes. Ils proposent de faire tourner cette manifestation sur le canton, dans les communes intéressées.

Le CM accepte la possibilité d'accueillir ce rassemblement.

- Téléthon : Cette année le téléthon aura lieu les 5 et 6 décembre prochain. Une marche sera proposée pour les volontaires en départ de la Mairie à 7h. A midi, Familles Rurales proposera des grillades et des crêpes.

Pour information, il n'y aura plus d'urne. Seuls les dons faits par téléphone donneront droit à un reçu (permettant une déduction sur les impôts/revenus).

- Le CCAS : réunion du 29 septembre 2008 au sujet du repas des anciens. Ce repas est offert par la commune et aura lieu le mercredi 19 novembre prochain. Une messe sera célébrée par l'Abbé ANQUETIL (si un dimanche avait été choisi il n'y aurait pas pu y avoir de messe).

Les invitations seront portées par les membres de la commission et ce sont ces derniers qui décoreront la salle du repas. Un thème a été choisi : Le milieu rural autrefois.

42 jeunes (de 14 à 20ans) de la commune ont été contactés afin d'assurer le service. Le traiteur retenu est M. Jean-Pierre QUENAULT de Coutances à raison de 20€ par personne.

- ADPCR : réunion du 5 octobre 2008. Elle avait pour objet d'informer les publics concernés des horaires de trains qui entreront en vigueur à compter du mois de décembre 2008 sur la ligne « Caen / Rennes » et plus particulièrement sur le tronçon « Lison / Dol ».

Le cadencement : le problème réside dans l'adaptation entre les correspondances. C'est la raison pour laquelle l'ADPCR demande avec insistance un point de croisement à Carantilly et un autre à Cérences. Les dessertes seraient ainsi mieux assurées.

L'an prochain, du 1^{er} juin 2009 au 30 septembre 2009, une carte « Visiter » sera disponible pour une à cinq personnes. Elle sera valable sur tout le réseau pendant 48h à raison de 30€.

Un courrier de M. Erick BEAUFILS, vice président du conseil général, en charge des transports nous informe qu'une réunion aura lieu à Carantilly le 14 novembre 2008 à 14h concernant nos inquiétudes sur le devenir des arrêts en gare de notre commune. Une invitation sera adressée à tous les élus concernés.

- Commission Assainissement : Mme GUYOT n'accepte pas la proposition de 130€ comme indemnisation et souhaite vraiment 260€. De toute façon Mme GUYOT est dans son droit de nous demander une indemnisation et il faut réaliser une convention. Nous attendons la réunion de la DDE pour décider de l'indemnité.

Concernant la station d'épuration : Mme le Maire a obtenu que la DDE reprenne le dossier. Il a été demandé que nous touchions le solde de la subvention soit 12 500€. Nous avons la confirmation de Mme Isabelle FONTAINE (SATESE) que le système de télésurveillance était prévu et que nous l'avons payé. M. VOISIN a deux solutions : nous l'installer (mais en réalité pas de besoins) ou nous le rembourser.

- L'Abbé ROUELLE demande une place dans le cimetière de Carantilly de préférence à l'ombre du clocher et de la grande croix, c'est à dire dans le carré où sont inhumés les anciens curés de Carantilly et ceux nés dans la commune.

Mme le Maire propose que la commune lui offre cette place. Le CM accepte.

- ONAC : Mme le Maire a rencontré M. LEMAGNEN (Directeur de l'ONAC) afin d'organiser au mieux le 11 novembre prochain. Le rassemblement aura lieu à 9h45 et la cérémonie au monument aux morts aura lieu à 10h. La vente des bleuets sera assurée les 10 et 11 novembre par des Anciens Combattants et des enfants des écoles. L'ONAC va fournir des tee-shirts pour les jeunes vendeurs ainsi que des troncs scellés.

- Commission fêtes & cérémonies : elle s'est réunie le 25 septembre 2008 pour organiser l'après-midi prévention routière qui aura lieu le samedi 24 janvier 2009 à 15h dans la salle des fêtes. M. Patrick LECARDONNEL a accepté d'animer gracieusement cette rencontre.

- Compte-rendu de la réunion à la préfecture avec Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET du 27 septembre 2008 : Elle a d'abord écouté les doléances de chacun et a conclu qu'il n'était pas possible d'avoir recours à une ligne enterrée. Mme MORIZET a donc annoncé « enfouissement de certaines lignes moyenne et basse tension (pour Carantilly : celles qui croisent la ligne T.H.T.), le déplacement des bâtiments agricoles peut-être, comme des habitations, le rachat des habitations à moins de 100m de la ligne (couloir de 200m), l'indemnisation pour le préjudice visuel sans distance minimum, l'étude de l'indemnisation des agriculteurs sous la même forme que les communes c'est à dire annuel. »

- Compte-rendu de la rencontre avec M. JOACHIM du 10 septembre 2008 : Il a montré le projet de passage de la ligne T.H.T. Le tracé proposé au préfet correspond effectivement à ce qu'il a discuté avec les riverains. Reste à améliorer un point avec le passage au niveau de chez MM Régis LEMAZURIER, Erik DUFORT et Mme Yvonne HENRY. Une réunion aura lieu à la Mairie un soir à 20h30 entre M. JOACHIM et les familles DELAFOSSE, LERENDU, LEMAZURIER et DUFORT pour montrer cette amélioration.

M. LEMAZURIER souhaite une étude des champs électro-magnétiques près de sa stabulation suite à des problèmes d'ulcères sur ses vaches.

- Rencontre avec M. GERMAINE (Architecte des Bâtiments de France) : il a expliqué sa position et ne transigera pas avec le respect de l'architecture normande. Il a donné à Mme le Maire des informations à transmettre aux futurs propriétaires avant tous dépôts de permis de construire.

Les WC de l'étang ont été évoqués. Il est d'accord pour le nouveau projet derrière l'aire de jeux.

- La Bretonnière : M. Hubert BOSQUET souhaite acheter une bande de 10m de large sur toute la longueur de sa maison pour planter et préserver sa tranquillité. Le CM souhaite attendre les différentes études avant de se prononcer et recontactera M. BOSQUET le moment venu.

- La Terrette : Mme le Maire a rencontré deux géomètres.

* La viabilisation doit être faite parce que les lois du lotissement ne sont pas tombées au bout de 10 ans parce que nous n'avons ni POS ni PLU (carte communale non recevable).

* Problème du tracé : les HLM n'ont pas pris des parcelles correspondant au plan du lotissement. Il faut donc déposer un arrêté modificatif (refaire le parcellaire), mais pour ça il faut en préalable obtenir l'autorisation des co-lotis pour le changement. Mme le Maire prendra contact avec eux.

- Le Presbytère : Monseigneur l'Evêque a demandé au Père JAMELOT (vicaire de Saint-lô) de le représenter pour la visite du presbytère. Il s'est aperçu de l'ampleur des travaux pour une remise en état. Mme le Maire lui a montré aussi l'ancien atelier, au bout des toilettes de la place « Pierre l'Orphelin », mais semble peu intéressé même après des travaux car cela serait trop petit. Un courrier de demande de désaffectation va être adressé à l'évêché.

Une seule entreprise a répondu à une demande d'estimation des travaux de réhabilitation : 230 000€ sans les frais de toiture et de raccord.

M. NAFYLIAN de la DRAC a contacté Mme le Maire car il souhaite visiter le presbytère pour en évaluer la valeur architecturale suite à une demande de Mme PAGNON. Cette dernière conseille de transformer ce bâtiment en Mairie.

- Rencontre avec M. ADAM du 15 octobre 2008 : Ce dernier constate que la route qui traverse le bourg est trop large ce qui incite la vitesse. Avant toute chose il lance un comptage puis il demande à ses services de poser du matériel provisoire de chicanes. Après cela un deuxième comptage sera effectué et une décision en découlera.

En ce qui concerne le stationnement devant l'école, il pense qu'il faut laisser le zébra tel qu'il est et qu'il faudra travailler la sortie du lotissement pour qu'elle soit bien visible... et donc pas de stationnement sur cette partie.

Pas besoin de panneau limiteur d'interdiction, juste un stationnement interdit. Il faut faire un arrêté pour préciser l'interdiction de stationner par rapport à la sortie d'école et le stationnement du car.

- Réunion Chambre d'Industrie et Commerce : M. Eugène LEMERRE rend compte de sa réunion au CIC. Les magasins de moins de 1 000 m² de superficie sont dorénavant exonérés de toutes demandes d'agrément pour implantation ou extension.

- Compte rendu commission sports et loisirs du 27 septembre 2008 : Le chemin de randonnée a été nettoyé : pose de chicanes, réfection du pont, réalisation d'une rigole...

- Compte rendu commission fleurissement du 20 octobre 2008 : Il y a eu des plantations de faites le 20 octobre sur le talus des écoles et du gymnase. Les bacs pour mettre au niveau des panneaux « Carantilly » sont faits. Le 15 novembre la commission procédera au nettoyage et aux plantations d'hiver, les bénévoles seront les bienvenus.

- Enveloppes pré-timbrées : Mme LUCAS a conseillé de changer l'image du prêt-à-poster. Des photos ont donc été faites par Melle Mireille LEVALLOIS. La photo retenue est celle avec l'étang et le clocher.

- Réunion ordures ménagères prévue pour le lundi 3 novembre 2008 à 20h30.

- M. LEROUXEL signale que les trous dans la route devant chez lui présentent des désagréments et qu'il convient de faire le nécessaire.

- Il serait bon de demander à la SNCF de procéder aux travaux de nettoyage de la gare.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

La Secrétaire,